

**MAIRIE DE CROISY SUR EURE**  
**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Le lundi 6 décembre 2021**

L'an 2021, le lundi 06 Décembre 2021 à 18h00, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Jean Michel de MONICAULT maire,

**Présents :** Christine BAUDRY, Freddy BIZARD, Marcel BOUCHER, Jean François CARRIERE, Geraldine CHAPELAIN, Pierre de MONICAULT, Cyril GARREAU, Nicolas PEAN, Jacky SABOURIN,

**Pouvoirs : 0**

**Absent :** Alexandre GUENEAU

Nombre de membres en exercice : 11 Nombre de membres présents : 10 Nombre de pouvoirs : 0 Absent : 1 Votants : 10
--

Convocation le Mardi 26 novembre 2021

---

**Secrétaire : Cyril Garreau**

- 1) **Approbation du compte rendu du lundi 02 novembre 2021 :** Approbation à l'unanimité
- 2) **Affaire scolaire :** financement de l'accompagnatrice du transport scolaire : les élus de Vaux sur Eure sont revenus sur leur demande de financement 50/50 des frais de financement de l'accompagnatrice « maternelles-primaires » avec la commune de Croisy sur Eure. Le maire rappelle que le Conseil avait délibéré lors de sa séance du mois de septembre 2020 pour établir un financement au prorata du nombre d'élèves. Il nous faut trancher si maintenant nous revenons sur notre décision.  
Le maire explique que cette décision pourrait faciliter les relations entre les deux communes et permettre de relancer la communication et la mutualisation des actions. Néanmoins le coût associé à cette décision reviendrait cette année à 1 500 € de plus. Et l'engagement de payer 50/50 ferait office de jurisprudence pour les années à venir.  
Il est aussi rappelé que le paiement au prorata est le plus logique, sachant que tous les ans le nombre d'élèves varie en plus ou en moins pour chaque commune.

Après délibération du conseil et discussion, le conseil maintient sa décision pour établir un calcul du financement au prorata du nombre d'élèves par 8 voix pour. Un conseiller vote favorablement pour un financement 50/50 et un autre s'abstient.

3) **Gestion personnel communal :**

**a. Congés exceptionnels : absences pour raisons familiales.**

Le conseil avait voté par délibération le règlement interne régissant les congés attribués pour des événements exceptionnels.

Suite à envoi de cette délibération au Centre de Gestion, elle nous a été dénoncée, compte tenu que le comité technique du Centre de Gestion doit l'approuver avant de la faire voter par le conseil. La délibération sera envoyée pour le prochain comité technique prévu vers le 20 janvier 2022,

- b.** La visite médicale contradictoire d'un agent pour définir son autonomie au travail a eu lieu le lundi 6 décembre 2021. L'avis du médecin est : Poste de travail compatible avec l'état de santé sous réserve des restrictions suivantes : « Agent RQTH – Pas de travail seul ou isolé ».
- c.** La commission des retraites du centre de gestion a validé le dossier de Eric Lebrec pour son départ en retraite. Son dossier de pension d'invalidité CNRACL et de la prestation RAFFP (Retraite Additionnelle de la Fonction Publique) a été envoyé le 16 novembre 2021 au Centre de Gestion avec signature de l'intéressé et celle du maire. La suite de la procédure est maintenant l'approbation de la caisse de retraite de la CNRACL. (Réceptionné à la CNRACL le 23/11/2021).

- d. Nathalie PETITJEAN fait un topo de sa formation à la CNRACL le 25 octobre. Cette formation lui a permis de conforter la procédure de mise à la retraite du personnel.
- e. **Prévention du personnel** : L'examen du document unique a été analysé avec le nouveau personnel. (Kevin BLEINE, Cédric POSNIC, Nathalie PETITJEAN)  
La réunion de concertations avec le personnel a permis de remettre à jour le document unique. Peu d'action à prendre en compte. Cédric POSNIC a donné son accord pour être nommé agent de prévention afin de prendre en compte les actions à mener dans ce cadre. La secrétaire est chargée de remettre à jour le document qui devra être envoyé au CHSCT du CG27 pour approbation. Un arrêté de nomination sera publié pour officialiser la fonction de Cédric Posnic au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Une formation appropriée lui sera donnée par un organisme approprié.

#### 4) Finances / budget :

Le maire présente au conseil l'état des dépenses et des recettes au 6 décembre 2021. Ces tableaux tiennent compte des opérations effectuées par le biais de la décision modificative ci-après. La situation comptable est la suivante :

<b>Situation comptable - BUDGET COMMUNAL CROISY-SUR-EURE - 2021</b>					
<i>Chapitres ventilés par Articles</i>					
<i>(Dépense - Section Fonctionnement)</i>					
06-déc-21					
<i>Chap./Articles</i>	<i>Désignation</i>	<i>Total Budget</i>	<i>Réalise</i>	<i>Solde</i>	<i>% Réal.</i>
011	Charges à caractère général	59 400,00	53 958,84	5 441,16	90,84
012	Charges de personnel et frais assimilés	98 188,00	98 187,67	0,33	100,00
014	Atténuations de produits	780,00	0,00	780,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	53 704,00	43 608,25	10 095,75	81,20
66	Charges financières	3 800,00	3 541,31	258,69	93,19
67	Charges exceptionnelles	200,00	143,65	56,35	71,83
022	Dépenses imprévues	2 875,00	0,00	2 875,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	103 446,00	0,00	103 446,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 161,00	2 161,00	0,00	100,00
		<b>324 554,00</b>	<b>201 600,72</b>	<b>122 953,28</b>	<b>62,12</b>

<b>Situation comptable - BUDGET COMMUNAL CROISY-SUR-EURE - 2021</b>					
<i>Chapitres ventilés par Articles</i>					
<i>(Recette - Section Fonctionnement)</i>					
le 6 décembre 2021					
<i>Chap./Articles</i>	<i>Désignation</i>	<i>Total Budget</i>	<i>Réalise</i>	<i>Solde</i>	<i>% Réal.</i>
013	Atténuations de charges	20 600,00	10 340,16	-10 259,84	50,19
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	4 900,00	215,00	-4 685,00	4,39
73	Impôts et taxes	183 878,00	107 193,00	-76 685,00	58,30
74	Dotations, subventions et participations	5 487,00	76 748,52	71 261,52	1 398,73
75	Autres produits de gestion courante	400,00	315,01	-84,99	78,75
77	Produits exceptionnels	8 396,00	5 270,80	-3 125,20	62,78
002	Excédent de fonctionnement reporté	100 893,00	0,00	-100 893,00	0,00
		<b>324 554,00</b>	<b>200 082,49</b>	<b>-124 471,51</b>	<b>61,65</b>

<b>Situation comptable - BUDGET COMMUNAL CROISY-SUR-EURE - 2021</b>					
<i>Chapitres ventilés par Articles</i>					
<i>(Dépense - Section Investissement)</i>					
06-déc-21					
<i>Chap./Articles</i>	<i>Désignation</i>	<i>Total Budget</i>	<i>Réalise</i>	<i>Solde</i>	<i>% Réal.</i>
16	Emprunts et dettes assimilés	113 400,00	110 861,65	2 538,35	97,76
204	Subventions d'équipement versées	9 800,00	6 402,34	3 397,66	65,33
21	Immobilisations corporelles	61 370,00	55 073,94	6 296,06	89,74
		<b>184 570,00</b>	<b>172 337,93</b>	<b>12 232,07</b>	<b>93,37</b>

<b>Situation comptable - BUDGET COMMUNAL CROISY-SUR-EURE - 2021</b>					
<b>Chapitres ventilés par Articles</b>					
<b>(Recette - Section Investissement)</b>					
06-déc-21					
<b>Chap./Articles</b>	<b>Désignation</b>	<b>Total Budget</b>	<b>Réalise</b>	<b>Solde</b>	<b>% Réal.</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	14 000,00	11 415,38	-2 584,62	81,54
13	Subventions d'investissement reçues	25 528,00	6 081,59	-19 446,41	23,82
16	Emprunts et dettes assimilés	35 000,00	35 000,00	0,00	100,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	5 096,32	5 096,32	0,00
001	Excédent d'investissement reporté	4 435,00	0,00	-4 435,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	103 446,00	0,00	-103 446,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 161,00	2 161,00	0,00	100,00
		<b>184 570,00</b>	<b>59 754,29</b>	<b>-124 815,71</b>	<b>32,37</b>

**Etablissement d'une décision modificative** pour permettre le paiement des salaires en fin d'année et la dernière traite d'un emprunt. Le maire présente les modifications financières à réaliser pour équilibrer le budget.

<b>Décisions modificatives - BUDGET COMMUNAL CROISY-SUR-EURE - 2021</b>			
<b>DM 3 - DM3 - 06/12/2021</b>			
<b>INVESTISSEMENT</b>			
<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Article(Chap) - Opération	Montant	Article(Chap) - Opération	Montant
1641 (16) : Emprunts en euros	400,00		
2041582 (204) : Bâtiments et installations	-400,00		
<b>Total dépenses :</b>	<b>0,00</b>	<b>Total recettes :</b>	<b>0,00</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Article(Chap) - Opération	Montant	Article(Chap) - Opération	Montant
6411 (012) : Personnel titulaire	9 020,00		
66111 (66) : Intérêts réglés à l'échéance	200,00		
73918 (014) : Autres revers. sur autres impôts locaux ou assim.	-9 220,00		
<b>Total dépenses :</b>	<b>0,00</b>	<b>Total recettes :</b>	<b>0,00</b>
<b>Total Dépenses</b>	<b>0,00</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>0,00</b>

Le conseil après délibération, vote à l'unanimité la Décision Modificative n° 3 telle que présentée ci-dessus.

<b>Décisions modificatives - BUDGET COMMUNAL CROISY-SUR-EURE - 2021</b>			
<b>DM 4 - DM N°4 - 06/12/2021</b>			
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Article(Chap) - Opération	Montant	Article(Chap) - Opération	Montant
022 (022) : Dépenses imprévues	-50,00		
6411 (012) : Personnel titulaire	50,00		
<b>Total dépenses :</b>	<b>0,00</b>	<b>Total recettes :</b>	<b>0,00</b>
<b>Total Dépenses</b>	<b>0,00</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>0,00</b>

Le conseil après délibération, vote à l'unanimité la Décision Modificative n° 4 telle que présentée ci-dessus

*Nota : les DM3 et DM4 ont été envoyées à Mme Porcher à la perception pour la valider les reports de chiffre en tiennent compte*

## 5) Environnement, fleurissement :

### a. Résultats des jurys des villes et villages fleuris

Le département nous attribue le prix de la protection de l'environnement et la consolidation de notre 3<sup>ème</sup> fleur, la prime attribuée s'élève à **1 100 €**.

Nous avons reçu le catalogue de fleurs pour le printemps (HAAS) et les choix des fleurs vont être fait d'ici la fin de l'année pour une commande en janvier.

Les engrais et terreaux vont également faire l'objet d'une commande afin d'éviter les augmentations importantes prévues pour ces produits.

### b. Livraison d'une tonne de sel pour traiter les chaussées cette hiver.

## 6) Travaux :

### a. Cimetière : le chantier est terminé. L'électricien va poser les lampes rasantes d'illumination de l'allée principale normalement le vendredi 10 décembre 2021.

Dès que les factures seront reçues, nous pourrons faire la demande des subventions DETR et Fonds de concours SNA.

### b. Boucle C : les versements des subventions ont été versées et introduites dans le chapitre recette du budget.

### c. Réfection du haut du chemin de la cavée marceau. Travaux terminés réalisés au minimum facture de 1 350 € TTC : un courrier a été envoyé à la propriétaire de la chaumière : aucune réaction écrite en retour pour remerciements. Seule une réflexion orale pour critiquer le travail fait.

### d. Préparation investissements 2022 : les projets discutés en octobre ont fait l'objet du tableau suivant :

liste projets investissements 2022							
N°	catégorie	désignation	description	devis HT	TTC	subvention	observation
1	voirie	route de Saint Aquilin - de l'entrée Croisy au giratoire	aménagement voirie, trottoirs en enrobé, Aménagement des rives, plateau surelevé, reprofilage chaussée pour assainissement	79 719,00 €	95 662,80 €	DETR, Amendes de police, assainissement en traverse	plan de recollement réalisé par TPN
2	trottoir	refection du trottoir	reprofilage et goudronnage entre la place de la mairie et le pont	11 061,25 €	13 273,50 €	?? DETR	subvention à voir
3	trottoir	refection rond point du messie	reprofilage et goudronnage	-			pris en charge par syndicat de voirie
4	sécurité des habitants	surveillance par caméras vidéo	installation de 3 caméras de surveillance	30 000,00 €			subvention DETR possible
5	SIEGE	éclairage LEDs	changement de 30 mats d'éclairage	6 666,67 €	- €	comprise dans le coût	coût résiduelle pour la commune
6	bâtiments communaux	église	réparation mur coté sud de la nef et consolidation du muret du cimetière	13 885,00 €			subventions mon village mon amour, DETR, fond de concours SNA et souscription fondation du patrimoine (participation BOURSIN)
7	batiments communaux	abri du corbillard	création d'un abri dans le cimetière pour y installer le corbillard (peut être fait par Cédric)				attente des devis ! Report de l'investissement en 2022
8	circuit de promenade	boucle D	démarrage du projet, acquisition des parcelles nécessaires et préparation des devis,				le chemin de halage le long de l'Eure serait pris en compte par le PPRE
9	achat de terrain	ZD 195	parcelle boisée en taillis	10 500,00 €			voir une acquisition différée avec portage de l'EPFN
			total	127 446,92 €	108 936,30 €		

Suite à validation par le conseil, le maire a préparé les dossiers de demandes de subventions qui en découlent :

- I. **Voirie** : projet d'aménagement de l'entrée du village route de Saint Aquilin. Les dossiers de subventions concernant ces travaux (amendes de police et assainissement en traverse) sont à déposer pour le 15 mars. Nous traiterons ce dossier en début d'année après analyse par la commission travaux et présentation à l'agence routière de Vernon.
- II. **Trottoir** : a priori aucune subvention possible, sauf si on établit un dossier de création d'une voie douce... Une décision devra être prise et voir si le financement est possible au Budget Primitif de l'an prochain
- III. **SIEGE** : la réunion cantonale a entériné l'accord de remplacement des lampes des candélabres (2<sup>ème</sup> Tranche). Attente du courrier d'acceptation et de la demande de délibération qui nous sera demandée.
- IV. **Eglise, réparation des murs et du muret du cimetière** :
  - o Envoi d'un dossier de demande de subvention « Relance 27 » au département (50%) : l'enregistrement du dossier a été fait ; En attente de la réponse pour accord (avant le 15 décembre 2021), une délibération est demandée pour confirmer officiellement cette demande.

 CROISY SUR EURE					
BILAN FINANCIER travaux restauration murs eglise et cimetière cimetière					
Financement	Montant du projet € HT	Montant des factures des travaux € HT	Montant HT de la subvention	Date de la demande	Taux
cout du projet	13 885,00 €	13 885,00 €			
Subvention France relance 27	6 942,50 €	6 942,50 €	6 942,50 €	19/11/2021	50,00%
Département	- €	0,00 €			
Fond de concours SNA	4 165,50 €		4 165,50 €	12/02/2021	30%
Autofinancement commune		2 777,00 €			20,00%
total subvention			11 108,00 €		80,00%
Total projet		13 885,00 €			100,00%

Le maire présente au conseil le dossier de demande de subvention à France Relance 27 et lui demande de délibérer son accord sur le contenu du dossier et son plan de financement : le montant de la dépense d'investissement est de 13 885 € HT. Le conseil après délibération confirme son accord pour faire cette dépense, l'inscrire au budget en dépense d'investissement et en recette le montant des subventions en prévision. Il donne pouvoir au maire de signer l'ensemble des documents concernant ce dossier.

- o Envoi d'un dossier de demande de fonds de Concours à la SNA 30% : l'enregistrement a été fait ; En attente d'un accord (février 2022), une délibération est demandée pour confirmer officiellement cette demande.

 CROISY SUR EURE					
BILAN FINANCIER travaux restauration murs eglise et cimetière cimetière					
Financement	Montant du projet € HT	Montant des factures des travaux € HT	Montant HT de la subvention	Date de la demande	Taux
cout du projet	13 885,00 €	13 885,00 €			
Subvention France relance 27	6 942,50 €	6 942,50 €	6 942,50 €	19/11/2021	50,00%
Département	- €	0,00 €			
Fond de concours SNA	4 165,50 €		4 165,50 €	12/02/2021	30%
Autofinancement commune		2 777,00 €			20,00%
total subvention			11 108,00 €		80,00%
Total projet		13 885,00 €			100,00%

**Nota :** le montant du fond de concours pourrait être diminué à 25 % compte tenu que l'autofinancement de la commune ne peut être inférieur à celui du fond de concours.

Le maire présente au conseil le dossier de demande de subvention de fond de concours de la SNA et lui demande de délibérer pour son accord sur le contenu du dossier et son plan de financement : le montant de la dépense, d'investissement est de 13 885 € HT. Le conseil après délibération confirme son accord pour faire cette dépense l'inscrire au budget en dépense d'investissement et en recette le montant des subventions en prévision. Il donne pouvoir au maire de signer l'ensemble des documents concernant ce dossier.

**V. Boucle de promenade « D » :**

Afin d'entamer la préparation pour la réalisation de la boucle de promenade « D » permettant un circuit longeant l'Eure puis le long du bras du Bechet se jetant dans l'Eure, le maire a envoyé au SIRE2 une demande de prise en compte des travaux dans le cadre du PPRE pour l'aménagement du chemin de halage sur les bords de l'EURE appartenant à la commune de Croisy sur Eure.

Le maire présente au conseil le courrier de dossier d'aménagement du chemin de halage au bord de l'Eure et lui demande de délibérer son accord sur le contenu du dossier. Il donne pouvoir au maire pour proposer le dossier au SIRE2 et de signer l'ensemble des documents concernant ce dossier. Le conseil, après délibération, donne un avis favorable à ce projet.

**VI. Surveillance par caméras vidéo**

Cyril Garreau présente au conseil le dossier négocié en vue de l'aménagement de deux mâts et trois caméras. Ce système de caméras n'est fait que pour visualiser les plaques de voitures. Deux possibilités de financement :

Par location (dépense de fonctionnement) : coût de 500 € par mois pendant 5 ans.

En investissement : 20 000 € HT avec récupération possible de la TVA

Subventions possibles en DETR. (40%)

Le conseil après délibération vote par 8 voies contre le projet et 2 abstentions

**Remarque :** le conseil considère que cet investissement n'est pas prioritaire, bien que l'utilité pourrait être bénéfique pour la gendarmerie.

**7) Urbanisme :**

**Vente du terrain ZD 195** (cote de la cavée Marceau) (forêt et taillis d'environ 1ha 47a et 48ca) par Mr Lemoine. Suite à la dernière réunion de conseil, Monsieur Lemoine a été contacté pour pouvoir négocier le prix d'achat de son terrain. Aucune réponse de sa part n'est revenue. L'EPFN a été contacté et nous a transmis le dossier préalable d'acquisition. L'estimation sera celle décidée par la commune de Croisy sur Eure. Néanmoins compte tenu des charges et des taxes qu'il faudra payer à l'EPFN, celui-ci nous suggère de l'acheter avec un emprunt en direct.

**8) Compte rendu des commissions de la SNA et des réunions de syndicats :**

- **Réunion de présentation de l'agence de ruralité**, le lundi 29 novembre 2021 à Pacy sur Eure. Après une brève explication des objectifs et de l'organisation de cette agence créée par le département pour permettre aux communes d'avoir une seule entrée d'aide au département afin de répondre à toutes leurs questions. Les sujets abordés ont porté sur les problèmes de manques de médecins, la sécurité des habitants, l'entretien et l'aménagement des voiries départementales, la fibre optique (l'installation est encore repoussée suite à la dégradation des câbles lors de la mise en place), les contraintes administratives pesantes suite à la dématérialisation informatique des procédures, enfin, les problèmes de gestion des logiciels et de l'informatique.
- **Réunion du SIEGE le 27 Novembre** : vote du Budget primitif : le délégué du Siege présente les grandes lignes de ce budget. Celui-ci est consultable en mairie
- **Réunion des délégués de la SNA** : le 18 novembre, orientation budgétaire. Le maire présente les grandes lignes de ce budget. (budget principal et budgets annexes) Celui-ci est consultable en mairie

**9) Informations diverses :**

- Accueil nouveaux habitants : **le vendredi 19 novembre de 18 h00 à 20 h00** : participation de 24 personnes ; très bonne ambiance.
- Information sur « Panneau Pocket »
- Avancement rédaction de la lettre 53 aux habitants. L'ensemble des textes ont été fournis à Nicolas PEAN. Un 1<sup>er</sup> projet a été rédigé. Le document complet va être proposé dans les jours prochains

10) **Les rendez-vous :**

- **Le 9 janvier 2022** : Noël des enfants et vœux du maire.
- **Prochain conseil le lundi 10 janvier 2022 à 18h30**

Le secrétaire de séance :  
Cyril Garreau  
*Signature électronique*

le maire de Croisy sur Eure  
Jean Michel de Monicault